

Guide Indicateur de la Ville de Montréal

NOTES ET REN-
SEIGNEMENTS
UTILÉS A TOUS

PAR

J.-P. THÉRIEN

PRIX: - - 20c.

1921

*Tous droits
réservés.*

ENREGISTRÉ.



L'Action Nationale

J.-Philippe Thérien, Editeur

1856a RUE CARTIER

Archives de la Ville de Montréal

V. 143.2-48

2b

1921
2-48

298, SI, D061

Tél. Bell St-Louis 44

MUNICIPAL ARCHIVES

Alfred Goyette

QUINCAILLERIE

124 Mont-Royal Est, - Montréal

TEL. ST-LOUIS 408

Ernest Meunier

C. DE C.

MARCHAND-TAILLEUR

Bonne qualité, Elégance, Prix Modérés, Service soigné, Travail d'un fini irréprochable.

534 Rue Rachel Est, - Montréal

2e porte du Parc Lafontaine

BIBLIOTHEQUE
ADMINISTRATIVE

Archives Municipales

Hôtel-de-Ville, Montréal.



REFERENCE LIBRARY

Municipal Archives

City Hall, Montreal.

Gouvernement du Canada

SA MAJESTE GEORGES V

Roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, Empereur des Indes et des Dominions au-delà des mers.

LE DUC DE DEVONSHIRE,

Gouverneur-Général du Canada. Résidence à Ottawa.

L'HONORABLE ARTHUR MEIGHEN,

Premier Ministre du Canada. Résidence à Ottawa.

L'HONORABLE WILLIAM LYON MACKENZIE-KING,

Leader du parti libéral. Résidence à Ottawa.

Siège du Gouvernement, Ottawa.

Gouverneur Général:

TRES HONORABLE LORD DEVONSHIRE.

Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada.

Premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

—L'hon. Arthur Meighen.

Ministre du Commerce et de l'Industrie.—Sir Georges Foster.

Ministre de la Justice.—L'hon. Charles-Joseph Doherty.

Secrétaire d'Etat.—L'hon. Arthur Lewis Sifton.

Président du Conseil privé et ministre de l'Immigration et de la Colonisation.—L'hon. James-Alexander Calder.

Ministre des Finances.—Sir Henry Drayton.

Ministre des Chemins de Fer.—L'hon. John Dowsley Reid.

Ministre sans portefeuille.—Sir Edward Kemp.

Ministre de l'Intérieur.—L'hon. sir James Lougheed.

Ministre des Postes.—L'hon. Pierre-Edouard Blondin.

Ministre de la Marine et des Pêcheries.—L'hon. Charles-Colquhoun Ballantyne.

Ministre du Travail.—L'hon. Gideon Robertson.

Ministre de l'Agriculture.—L'hon. Simon Fraser Tolmie.

Ministre de la Milice et Solliciteur-général.—L'hon. M. Hugh Guthrie.

Ministre des Travaux publics.—L'hon. Fleming B. McCurdy.

Ministre des Douanes et du Revenu de l'Intérieur.—L'hon. Rupert Wilson Wigmore.

La Puissance du Canada est gouvernée comme suit:

1° Par un gouverneur général nommé pour cinq ans par le Roi en conseil.

2° Par un Sénat de 96 membres nommés à vie par le gouverneur général en conseil. De ce nombre, 24 sont pris dans la province de Québec; 24 dans la province d'Ontario; 24 dans les provinces maritimes, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard; 6 dans le Manitoba, 6 dans la Colombie Britannique, 6 dans la Saskatchewan et 6 dans l'Alberta.

3° Par la Chambre des Communes qui compte 235 membres, élus comme suit: Province de Québec, 65; Ontario, 82; Nouveau-Brunswick, 11; Nouvelle-Ecosse, 16; Ile du Prince-Edouard, 4; Manitoba, 15; Colombie Britannique, 13; Saskatchewan, 16; Alberta, 12; Territoire du Yukon, 1. Total: 235.

Il y a deux principaux partis politiques: le parti libéral et le parti conservateur. Depuis les dernières élections de 1917, il y a les C.-U., les L.-U., et les libéraux, partisans de Sir Wilfrid Laurier.

En vertu de la coutume devenue loi traditionnelle, le premier ministre est choisi par le gouverneur général dans le parti politique qui obtient une majorité à la Chambre des Communes, et le premier ministre choisit ses collègues et soumet son choix à l'approbation du gouverneur général. Tous les ministres doivent se faire réélire après leur nomination.

Anciens Premiers Ministres:

Premiers Ministres.	Date de leur maintien au pouvoir.
Sir John Macdonald	1867—1873
Sir Alex. Mackenzie	1873—1878
Sir John Macdonald	1878—1891
Sir John Abbott	1891—1892
Sir John Thompson	1892—1894
Sir Mackenzie Bowell	1894—1896
Sir Charles Tupper	1896—1896
Sir Wilfrid Laurier	1896—1911
Sir Robert Laird Borden	1911—1920
L'hon Arthur Meighen	1920—

Province de Québec

Siège du Gouvernement, Québec.

Il y a à présent deux principaux partis politiques: le parti libéral et le parti conservateur.

En vertu de la coutume devenue loi traditionnelle, le premier ministre est choisi par le lieutenant-gouverneur dans le parti qui obtient une majorité à l'Assemblée législative, et le premier ministre choisit ses collègues et soumet son choix à l'approbation du lieutenant-gouverneur. Tous les ministres doivent se faire réélire après leur nomination.

SIR CHARLES FITZPATRICK,

Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec. Résidence à Québec.

L'HONORABLE LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Premier Ministre de la Province de Québec. Résidence à Québec.

M. ARTHUR SAUVE,

Chef de l'Opposition. Résidence à Saint-Benoît, P. Q.

Conseil Exécutif.

Premier ministre et procureur général.—L'honorable L.-A. Taschereau.

Ministre de l'Agriculture.—L'hon. M. Joseph-Edouard Caron.

Ministre de la Voirie.—L'hon. M. Joseph-Adolphe Tessier.

Ministre des Terres et Forêts.—L'hon. M. Honoré Mercier.

Trésorier de la Province et ministre des Affaires Municipales.

—L'hon. M. W.-G. Mitchell.

Ministre des Travaux publics et du Travail.—L'hon. M. Antoine Galipeault.

Secrétaire de la Province.—L'hon. M. Athanase David.

Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. —

L'hon. M. Joseph-Edouard Perreault.

Ministre sans portefeuille.—L'hon. M. John-C. Kaine.

Ministre sans portefeuille.—L'hon. M. Narcisse-P. Pérodeau.

Ministre sans portefeuille.—L'hon. Jos-Léonide Perron.

La Province de Québec est gouvernée comme suit:

1° Par un lieutenant-gouverneur nommé pour cinq ans par le gouverneur général en conseil.

2° Par un Conseil Législatif de 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil.

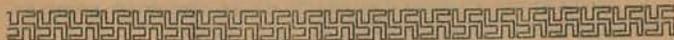
3° Par l'Assemblée Législative qui compte 81 membres élus pour cinq ans.

Lieutenants-Gouverneurs depuis la Confédération:

	Date de leurs fonctions.
L'hon. Sir N. F. Belleau	1867—1872
" René Edouard Caron	1872—1875
" Luc Letellier de S.-Just	1876—1879
" Théodore Robitaille	1879—1884
" L. F. R. Masson	1884—1887
" Sir Réal Angers	1887—1892
" Sir Adolphe Chapleau	1892—1899
" Sir Louis Jetté	1898—1908
" Sir Pantaléon Pelletier	1908—1911
" Sir François Langelier	1911—1915
" Sir Evariste Leblanc	1915—1918
" Sir Charles Fitzpatrick	1918—

Premiers Ministres:

	Date de leur maintien au pouvoir.
L'hon. P. J. Chauveau	1867—1873
" G. Ouimet	1873—1874
" Sir Charles de Boucherville	1874—1878
" Sir George Joly	1878—1879
" Sir Adolphe Chapleau	1879—1882
" J. A. Mousseau	1882—1884
" J. J. Ross	1884—1887
" Sir Olivier Taillon	1887—1887
" Honoré Mercier	1887—1891
" Sir Charles de Boucherville	1891—1892
" Sir Olivier Taillon	1892—1895
" E. J. Flynn	1895—1897
" F. G. Marchand	1897—1900
" S. N. Parent	1900—1905
" Sir Lomer Gouin	1905—1920
" Louis Alexandre Taschereau	1920—



Le Rendez-vous de l'Acheteur Econome

Pharmacie Paquin "Wilbrod"

Wilbrod Paquin, Prop.—Gédéon Paquin, 1er Assistant

640, Mont-Royal Est, Montréal
coin DeLaroche

PRESCRIPTIONS

Il y a de tout ici pour les remplir vite et bien sous notre direction personnelle. Choisissez vous-mêmes votre Pharmacien, comme vous choisissez vous-mêmes votre médecin: Votre liberté d'action est aussi précieuse pour vous dans un cas que dans l'autre.

GRANDES VENTES A PRIX REDUITS

Rue Mont-Royal, nous en sommes les promoteurs occupant aujourd'hui un premier rang dans ce genre de commerce à Montréal comme nous nous sommes classés jadis toujours premiers à tous les examens d'admission à la pratique de la Pharmacie.

PHONOGRAPHES "PHONOLA" DE \$29.50 A \$385.00

Les directeurs de ce département—Paquin & Cie—sollicitent chaleureusement la comparaison "côte-à-côte" d'un Phonola contre n'importe quelle des meilleurs Phonographes au monde: notre modèle à \$168.00 défie tous les autres à \$225.00 et notre Phonola Organola, muni de tuyaux d'orgues, à \$385.00 défie toutes machines-parlantes à 1000 ou plus. Dans l'intérêt du bon goût comme dans celui de votre bourse la comparaison des instruments "côte-à-côte" à votre domicile est une sauvegarde contre les désappointements. **EXIGEZ-LE!**

Permettez-nous de vous donner une démonstration soit à votre domicile ou à notre magasin.—Cordiale bienvenue à tous.

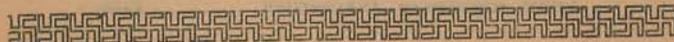
PAQUIN & CIE

Distributeurs pour la Province de Québec.

NOTA—Seuls représentants autorisés de la Cie Phonola, rue Mont-Royal.

640-642, Mont-Royal Est, Montréal

Mêmes entrées que la Pharmacie Paquin "Wilbrod"



Montréal Idéal

L'emplacement de Montréal est idéal. Il n'y a nulle part ailleurs de ville dont la situation soit aussi pittoresque. Sous ce rapport, Montréal est unique. En arrière du quartier commercial et au centre de la ville se trouve le fameux Mont-Royal—une montagne qui s'élève à 800 pieds au-dessus du niveau du St-Laurent. Cette magnifique éminence, à l'aspect agreste est imposant, est utilisée comme parc public.

Le Mont-Royal

Le Mont-Royal est un volcan éteint. Il y a de belles promenades à faire en voiture par les chemins typiques qui conduisent au sommet de la montagne, où l'on a une vue magnifique de la ville, du port, du fleuve St-Laurent et des éperons des montagnes Adirondacks, qui se dessinent dans le lointain. Ce splendide panorama est une des merveilles du monde.

Montréal Industriel

Montréal est le centre de l'industrie de la fabrication des chaussures au Canada.

Montréal est le centre de l'industrie de la fabrication de la pâte à papier et du papier au Canada.

Montréal est le centre des industries textiles du Canada.

Montréal est le centre de l'industrie du raffinage du sucre au Canada.

Montréal possède de vastes usines pour la fabrication du fer, des poutres d'acier et des machines.

C'est à Montréal que se rencontrent les plus grandes manufactures d'appareils électriques qu'il y ait au Canada.

Montréal possède les parcs à bestiaux, les abattoirs et les établissements de paquage les plus importants qu'il y ait à l'est de Chicago.

Montréal renferme de vastes briqueteries.

Montréal est le centre de l'industrie de la confection des vêtements au Canada.

Montréal possède les plus grandes fabriques de peinture qu'il y ait au Canada. Archives de la Ville de Montréal

Montréal a d'immenses scieries.

Montréal est le centre de l'industrie de la fabrication du tabac et des cigares au Canada.

Montréal est le centre de l'industrie manufacturière du ciment au Canada.

Montréal est le siège principal, non seulement des banques qui font le plus d'affaires au Canada, mais encore des plus importantes compagnies financières et commerciales, et c'est aussi le siège principal des compagnies de téléphone et de télégraphe.

Montréal se développe plus vite, toute proportion gardée, qu'aucune autre ville du monde.

Municipalités annexées à la Cité de Montréal

- 1883—Hochelaga.
- 1886—St-Jean Baptiste.
- 1887—St-Gabriel.
- 1894—Côte St-Louis.
- 1905—Villeray.
- 1905—St-Henri.
- 1905—Ste-Cunégonde.
- 1906—Rosemont (part).
- 1906—Sault-au-Recollet (part).
- 1907—St-Laurent (part).
- 1908—Notre-Dame des Neiges.
- 1908—Rosemont (part).
- 1908—Sault-au-Recollet (part).
- 1909—Delorimier.
- 1910—St-Louis.
- 1910—Bordeaux.
- 1910—St-Laurent (part).
- 1910—Ahuntsic.
- 1910—St-Paul.
- 1910—Beaurivage.
- 1910—Longue Pointe.
- 1910—Tétreauville.
- 1910—Rosemont.
- 1910—Côte-des-Neiges.

1910—Emard.

1910—Notre-Dame de Grâce.

1912—Côte St-Luc (part).

1916—Maisonneuve.

Anciens Maires de Montréal.

Jacques Viger (1833-1840). Peter McGill (1840-1842). Joseph Bourret (1843-1845). James Ferrier (1845-1846). John E. Mills (1847). Joseph Bouret (1848). E. R. Fabre (1849-1850). Charles Wilson (1851-1853). Wolfred Nelson (1854-1855). Henry Starnes (1856-1857). C. S. Rodier (1858-1861). J. L. Beaudry (1862-1865). Henry Starnes (1866-1867). Wm. Workman (1868-1870). J. C. Coursol (1871-1872). Frs. Cassidy (1873). A. Bernard (1874). W. H. Hingston (1875-1876). J. L. Beaudry (1877-1878). S. Rivard (1879-1880). J. L. Beaudry (1881-1884). H. Beaugrand (1885-1886). J. J. C. Abbott (1887-1888). Jacques Grenier (1889-1890). James McShane (1891-1892). Alph. Desjardins (1893). J. O. Villeneuve (1894-1895). R. Wilson-Smith (1896-1897). R. Préfontaine (1898-1902). James Cochrane (1902-1903). Hormisdas Laporte (1904-1905). H. A. Ekers (1906-1907). Louis Payette (1908-1909). Hon. J. J. Guerin (1910-1911). L. A. Lavallée (1912-1913). Médéric Martin (1914).

Commission Administrative

E. R. Decary, président, 321, Peel; Alphonse Verville, M.P., 2214 St-Denis; Hon. Chs. Marcil, M.P., 5544 Sherbrooke Ouest; R. A. Ross, 109 Crescent.

Maire: M. Médéric Martin, 929 rue Logan.

ECHÉVINS:

St-Jacques—J. A. A. Brodeur, Avocat, 540 rue Sherbrooke Est.
St-André—Harold LeRoy Shaw, Courtier d'assurances, 43 rue St-Marc.

Ste-Anne—Thos. O'Connel, entrepreneur, 383 de la Montagne.

St-Joseph—William James Hushion, marchand, 361 Avenue Oxford.

- St-Georges—John Jennings Creelman, avocat, 674 Sherbrooke Ouest.
- St-Laurent—Louis Rubenstein, manufacturier, 699 rue St-Urbain.
- St-Louis—Lyon W. Jacobs, avocat, 408 avenue Henri-Julien.
- LaFontaine—Eudore Dubeau, dentiste, 42 rue Sherbrooke Est.
- Papineau—Joseph Albin Lamarre, marchand, 375 rue Champ-lain.
- Ste-Marie—A. Hermenégilde Denis, médecin, 62 rue Dufersne.
- Hochelaga—Alphonse Avila Desroches, épiciier, 126 rue Valois.
- St-Jean-Baptiste—Georges Vandelac, directeur du funéraires, 1334 rue Cadieux.
- St-Gabriel—Joseph Elie, marchand, 668 rue Mullins.
- Bordeaux—Victor Carmel, bourgeois, 2848 rue St-Hubert.
- St-HENRI—Joseph Hercule Bédard, courtier d'assurances, 193 Parc Sir Georges-Etienne Cartier.
- Notre-Dame de Grâces—John P. Dixon, entrepreneur, 354 Ave Addington.
- DeLorimier—Joseph Edmond Sansregret, épiciier, 33 rue St-Jérôme.
- Laurier—Napoléon Turcot, maître-plombier, 61 Boul. St-Joseph Ouest.
- St-Denis—Ovila Filion, contracteur, 2985 rue St-Denis.
- Maisonneuve—Lévi Tremblay, bourgeois, 76 avenue Aird.

Palais de Justice

- Cour d'Amirauté, Palais de Justice, rue Notre-Dame Est.
- Cour de Circuit, 9, rue St-Jacques.
- Cour d'Appels, Palais de Justice, rue Notre-Dame Est.
- Cour du Banc du Roi, Palais de Justice, rue Notre-Dame Est.
- Cour de Révision, Palais de Justice, rue Notre-Dame Est.
- Cour des Sessions de la Paix, Palais de Justice, rue Notre-Dame Est.
- Cour de l'Echiquier, Palais de Justice, rue Notre-Dame Est.
- Cour Juvénile, 209 rue Champs de Mars.
- Cour du Recorder, avenue Hôtel de Ville, coin Gosford et Champs de Mars.
- Cour Supérieure, Palais de Justice, rue Notre-Dame Est.

CLERGE COUR DE ROME

Sa Sainteté le Pape

Evêque de Rome et vicaire de Jésus-Christ, successeur de Saint Pierre, Prince des Apôtres, Pontife Suprême de l'Eglise Universelle, Patriarche d'Occident, Primat d'Italie, Métropolitain de la Province Romaine, Souverain des Domaines Temporels de la Sainte Eglise Romaine.

BENOIT XV

(Jacques Della Chiesa)

Le 265ème Pontife romain.

Le Représentant du Saint Père au milieu de nous

Son Excellence Mgr Piriguit François Stagni, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve. Résidence à Ottawa.

Diocèse Métropolitain de Montréal

Erigé en évêché le 13 mai 1836 par le pape Grégoire XVI, Erigé en archevêché le 8 juin 1886 par le pape Léon XIII.

Archevêque (2e): S. G. Mgr PAUL BRUCHESI (4e évêque), né à Montréal le 29 octobre 1855; ordonné prêtre à Rome, le 21 décembre 1878; élu archevêque de Montréal le 25 juin 1897; sacré à Montréal le 8 août 1897; décoré du Pallium le 8 août 1898.

Auiliaire: S. G. Mgr GEORGES GAUTHIER, né à Montréal, le 9 octobre 1871; ordonné prêtre le 29 septembre 1894, élu évêque de Philippopolis et auxiliaire de S. G. Mgr Paul Bruchési le 28 juin 1912; sacré le 24 août 1912, dans la cathédrale de Montréal.

Archevêché, 471 rue Lagachetière Ouest.

Différentes nations dans la cité:

Rites latin:—Canadiens de langue française; Canadiens de langue anglaise.

(Anglais, Irlandais, Ecossais); Lithuaniens, Polonais, Allemands, Chinois et Italiens.

Rites Orientaux:—Ruthènes, Roumains, Arméniens, Syriens, Syro-Maronites, Syro-Melchites.

Durée de l'année

L'année a pour base la durée de la révolution de la terre autour du soleil. L'année sidérale est de 365 jours, 6h, 9m, 9s, 5 en temps moyen, tandis que l'année tropique est de 365 jours, 5h, 48m, 46s, 08.

L'année commerciale est comptée à 360 jours (12 mois de 30 jours), l'année 1920 est bissextile; elle commence le premier janvier et se termine le 31 décembre; elle a une durée de 366 jours, soit 52 semaines et 2 jours.

Les prochaines années bissextiles seront: 1924 et 1928.

Saisons

Les intervalles de temps qui séparent les passages successifs du soleil aux solstices détermine les quatre saisons de l'année.

Le printemps commence le 20 mars, à 4 heures 59 min. du soir.

L'été commence le 21 juin à 10 heures 40 minutes du soir.

L'automne commence le 23 septembre, à 3 heures 28 minutes du matin.

L'hiver commence le 21 décembre, à 10 heures 17 minutes du soir.

Les saisons ne sont pas absolument égales, ainsi le printemps dure 92 jours, 20 heures; l'été, 93 jours, 15 heures; l'automne, 89 jours, 19 heures; l'hiver, 89 jours.

Le soleil reste donc environ 8 jours de plus dans l'hémisphère boréal, il en résulte que notre hémisphère nord est généralement plus chaud que le sud.

Dates Déterminées

La fête de Paques détermine les dates des autres fêtes religieuses mobiles:

La Septuagésime, Les Cendres, Le Dimanche de la Passion, Le Dimanche des Rameaux, Pâques, Les Rogations, l'Ascension, La Pentecôte, La Sainte-Trinité, La Fête-Dieu, Le 1er dimanche de l'Avant, Les Dimanches après la Pentecôte.

Pour l'Ascension augmenter la date de Pâques de 39 jours.
Pour avoir le jeudi de la Fête-Dieu il faut augmenter la date de Pâques de 60 jours.

Le Samedi Saint et la Fête-Dieu ont toujours le même quantième à deux mois de distance.

Pour avoir la date de la septuagésime il faut diminuer la date de Pâques de 63 jours.

Pour le mercredi des cendres, diminuer la date de Pâques de 46 jours.

Fêtes religieuses d'obligation: Tous les dimanches de l'année; le 1er janvier, la Circoncision; le 6 janvier, l'Épiphanie; l'Ascension; le 1er novembre, la Toussaint; le 8 décembre, l'Immaculée-Conception; le 25 décembre, Noël.

Fêtes légales (jours non juridiques): Tous les dimanches de l'année; le 1er janvier, la Circoncision; le 6 janvier, l'Épiphanie; les Cendres; le Vendredi Saint; le Lundi de Pâques; le 24 mai, Victoria; Fête de Dollard; l'Ascension; le 3 juin, Fête du roi; le 24 juin, la Saint-Jean-Baptiste; le 1er juillet, la Confédération; le 6 septembre, la Fête du Travail; le 1er novembre, la Toussaint; le 8 décembre, l'Immaculée-Conception; le 25 décembre, Noël.

Jeunes d'Obligation

1er—Les Quatre-Temps, qui tombent au mois de février, mai, septembre et décembre.

2ième—Le carême tout entier, excepté les dimanches, les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint.

Jours Maigres ou d'Abstinence

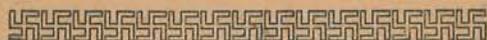
1er—Tous les jours des Quatre-Temps de l'année.

2e—Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception.

3e—Les jours de Vigiles où l'on observe le jeûne.

4e—Le Mercredi des Cendres.

5e—Tous les mercredis du Carême.



Mme O. Chartrand

FLEURISTE

SPECIALITE

Tributs Floraux et Bouquets de Mariés

Fleurs coupées, fraîches, reçues
tous les jours.

Grand assortiment de fleurs pour
maisons et jardins.

358 AVENUE MONT-ROYAL EST

coin Berri

Tél. St-Louis 8576

MONTREAL.



6e—Le Samedi Saint jusqu'à midi.

N.B.—Tous les jours du Carême (excepté les dimanches) sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis, jeudis et samedis (le samedi des Quatre-Temps excepté), il n'y a point d'abstinence "totale", mais seulement "partielle": c'est-à-dire qu'en ces jours on peut faire le repas principal en gras. La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le Samedi Saint à midi. Il est permis de faire gras le vendredi où tombe une fête d'obligation (1er et 6 janvier, 1er novembre et 25 décembre).

Consécration des Mois

JANVIER—Mois consacré à la Sainte-Enfance de N. S.
FEVRIER—Mois consacré au Sacré-Coeur de Marie.
MARS—Mois consacré à Saint Joseph.
AVRIL—Mois consacré à la Passion de Notre-Seigneur.
MAI—Mois consacré à la Sainte-Vierge.
JUIN—Mois consacré au Sacré-Coeur.
JUILLET—Mois consacré au Précieux-Sang.
AOUT—Mois consacré au triomphe de la Vierge.
SEPTEMBRE—Mois consacré à la Sainte Croix.
OCTOBRE—Mois consacré aux Saints Anges et mois du Très
Saint Rosaire.
NOVEMBRE—Mois consacré aux âmes du Purgatoire.
DECEMBRE—Mois consacré à l'Immaculée-Conception.

Hôpitaux

Hôpital Générale, 20 rue Dorchester Est. Tél. Est 7100.
Hôpital Royal Victoria, Ave Des Pins. Tél. Uptown 2620.
Hôpital Notre-Dame, 351 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 8010.
Hôtel-Dieu, coin Ave Des Pins et St-Urbain. Tél. Est 4500.
Hôpital Western, 1027 rue Dorchester O. Tél. Uptown '230.
Hôpital Alexandra, (contagieux), rue Charron. Tél. Vic. 640.
Hôpital St-Paul, (contagieux), 656 rue aisonneuve. Tél. E. 883.
Hôpital St-Jean de Dieu, (aliénés), Longue-Pointe. Tél. La-salle 2095.
Hôpital de Verdun, (aliénés). Tél. Victoria 238.

Hôpital de la Maternité Catholique, 440 rue Dorchester Est.
Tél. Est 3699.
Hôpital Ste-Justine, (pour enfants), 1879 rue St-Denis. Tél.
Calumet 2080.
Hôpital St-Luc, 88 rue St-Denis. Tél. Est 580.
Hôpital Français, 350 rue St-Denis. Tél. Est 580.
Institut Ophtalmique, 145 rue Ste-Catherine Ouest.
Hôpital des Incurables, Notre-Dame de Grâces. Tél. Melrose 72.
Morgue, 179 rue Craig Est. Tél. Est 3775.

Prenez Garde

VOUS QUI MARCHEZ

Ne traversez jamais les rues, excepté aux traverses.
Observez les signaux des hommes de police.
Ne sautez jamais d'un tramway en mouvement.
Restez immobile, si vous êtes pris dans un encombrement.
Vous sauvez peut-être votre vie.

VOUS QUI CONDUISEZ

Aidez les autres à se protéger.
N'imaginez pas être dans votre droit, en conduisant à la limite de vitesse des règlements.
Apprenez les règlements du trafic, et avertissez chaque fois que vous allez tourner ou arrêter.

Ayez toujours l'oeil ouvert.

Conservez ceci, c'est très important.

En cas d'incendie, téléphonez à Plateau 123.
Pour la police, téléphonez à Main 3500.
S'il s'agit de la santé ou d'hygiène, téléphonez à Main 4240, ou écrivez au Département de l'hygiène—Hôtel de Ville.
S'il s'agit des déchets ou d'ordures ménagères, téléphonez à Main 4240, ou écrivez au Département de l'Incinération—Hôtel de Ville.

Suggestions pratiques pour prévenir les Incendies

Rappelez-vous que la négligence et le manque d'attention sont les principales causes des incendies.

Faites attention en vous servant d'allumettes. Ne les jetez pas négligemment lorsqu'elles sont allumées. Ne laissez pas les allumettes à la portée des enfants. Gardez-les dans des boîtes en métal. Servez-vous des allumettes de sûreté de préférence à celles que l'on dénomme allumettes de salon.

Évitez l'accumulation des cendres et des déchets dans vos caves, cours, etc.

Ne mettez jamais de cendres dans des boîtes en bois, mettez-les dans des boîtes en métal.

Tenez vos lampes propres et empêchez ainsi les explosions. Ne baissez pas la mèche de la lampe trop basse pour la laisser brûler toute la nuit. Éloignez les enfants des lampes car ils peuvent les renverser.

Ne laissez jamais les enfants à la maison, ils allument souvent du feu en jouant avec les allumettes, renversant les lampes ou se brûlent près des poêles rouges avec des résultats souvent fatals.

Éloignez toute matière inflammable des becs de gaz allumés, des poêles ou des fournaies.

Protégez les boiseries autour de vos poêles et fournaies. Ne laissez jamais installer un poêle ou une fournaise sans avoir en-dessous une fondation en pierre, en brique, en ciment ou en métal.

Ne pénétrez jamais dans des gardes-robes avec des allumettes ou des chandelles allumées.

N'employez jamais d'allumettes, de chandelles ou de flambaux pour rechercher une fuite de gaz ou pour dégeler des tuyaux à eau ou à gaz.

Ne versez jamais de pétrole (huile de charbon) sur le feu pour l'activer.

Ne vous servez jamais de gasoline pour nettoyer à l'intérieur de la maison, le feu s'allume par la friction de la soie et autres matériaux nettoyés par ce procédé.

Fermez le courant électrique avant de quitter votre maison afin d'éviter les courts circuits dangereux, spécialement quand il pleut ou neige.

Département du Feu de Montréal

Quartiers Généraux: Coin Cheneville et Craig
TEL. PLATEAU 3280

En cas de feu: Appelez Plateau 123 et demandez le No. de la Station de Feu que vous voulez avoir.

COMMENT DONNER UNE ALARME

Pour les avertisseurs ordinaires une clef est enfermée dans une petite boîte à côté de l'avertisseur—brisez la vitre—enlevez la clef et ouvrez la porte—tirez le crochet une fois et lâchez-le.

AVERTISSEURS SANS CLEF

Tournez simplement la poignée à droite et ouvrez la porte.—Tirez le crochet une fois et lâchez-le—puis fermez la porte.

En cas d'incendie, empressez-vous de donner l'alarme, car pour obtenir une protection efficace il est essentiel que la Brigade soit prévenue le plus tôt possible.

Familiarisez votre famille avec les endroits où se trouvent les avertisseurs d'incendie les plus rapprochés de votre résidence et apprenez-leur la manière de s'en servir. Ayez le numéro de téléphone du Département des Alarmes: "INCENDIES: PLATEAU 123" inscrit sur une carte spéciale près de vitre téléphone.

Après avoir donné une alarme, restez près de l'avertisseur pour diriger les pompiers au lieu de l'incendie.

Département de la Police.

Quartier Central, rue Gosford, annexe de l'Hotel de Ville.
Location des Stations de Police et Bureau des Détectives:
MAIN 3500.

Montréal, rue Gosford, Main 3500.

Westmount, 23 rue Stanton, Tél. Westmount 60.

Verdun, 1380 rue Evelyn, Tél. Victoria 1200.

Outremont, 40 Ave St. Just, Tél. Rockland 1200.

DETECTIVES PRIVÉS.

Canadian Detective, 263 rue St-Jacques, Tél. Main 2337.

Pinkerton's National Detective, 205 rue St-Jacques, Tél. Main 1337.

Thiel Detective Service, 211 rue McGill, Tél. Main 4949.

Tél. Rockland 2352

B. MONGEAU

Quincaillerie, Peintures, Vitres, Fournitures Electrique,
Aluminum "Wear Ever".

Balais Electrique à Louer.

252 Ave. Laurier Ouest, :: Montréal



Tél. Est 989

Alphonse L. Phaneuf

OPTICIEN-OPTOMETRISTE

Examen de la vue — Lunettes et Lorgnons

385 Rue Saint-Denis

Près de la rue Ontario

MONTREAL.

Tél. Bell St-Louis 6283



E. LECLERC

HORLOGER-BIJOUTIER

111 Mont-Royal Est, :: Montréal.

Ambulances

Hôtel-Dieu, Ave Des Pins Ouest, coin St-Urbain, Tél. Plateau 4840.

Générale de Montréal, 20 Est, rue Dorchester, Tél. Est 7100.

Notre-Dame, 351 rue Notre-Dame Est, Tél. Main 8010.

Royal Victoria, 318 Ave Des Pins Ouest, Tél. Westmount 2621.

Western, 1027 rue Dorchester Ouest, Tél. Uptonw 3230.

Conseil concernant le premier secours.

Coups de Foudre. Versez de l'eau froide sur la personne frappée.

Coup de Soleil.—Placez le patient à l'ombre, ouvrez ses vêtements, appliquez de l'eau glacée à la tête et tenez la tête dans une position élevée.

Evanouissements.—Placez le patient à plat sur le dos; faites-lui parvenir de l'air frais et arrosez-le d'eau. Tenez la tête plus bas que le reste du corps.

Piqûres d'Insectes.—Appliquez une solution faible d'ammoniaque, d'huile, d'eau salée ou d'iode.

Brûlures et Echaudures.—Appliquez de la vaseline, ou de l'huile de lin, d'olives, de ricin ou de molasses.

Meurtrissures.—Appliquez de l'arnica et de l'absinthe ou de l'hamamelis; tenez-les bien couvertes et chaudes.

Saignement de nez.—On l'arrête ordinairement en mettant un tampon de charpie dans chaque narine et faisant des compresses froides sur la tête et la nuque.

Blessures du Cuir Chevelu.—On peut facilement arrêter le sang en bandageant fortement la partie blessée, ou en y pressant un mouchoir propre.

Blessures Saignantes.—Si c'est l'artère qui saigne, arrêtez l'accès du sang à la blessure en attachant une compresse faite d'un coussinet d'étoffe au-dessus de l'artère dont on trouvera généralement la place grâce à la pulsation. Attachez-la fortement au moyen d'un tourniquet. Si le sang vient d'une veine, appliquez la pression directement au-dessus de la blessure ou faites une compresse d'eau froide. Tenez cette partie du corps élevée. Dans chaque cas appliquez un tampon de linge propre sur la blessure et pressez-le.

Conseils Pratiques

Contrepoisons efficaces en attendant le médecin:

Empoisonnement par sulfate de zinc (vit. blanc), de cuivre (vit. bleu) ou de fer (vit. vert), sublimé corrosif, cantharides, céruse de plomb, vermillon, salpêtre.

Contrepoison: Lait en quantité, eau albumineuse (blancs d'oeufs battus dans l'eau); tisane d'orge.

Empoisonnement par liqueur arsenicale de Fowler, arsenic.

Contrepoison: Vomitif: 1 cuillerée de sel et de moutarde.

Empoisonnement par Calomel.

Contrepoison: Huile douce, lait, beurre fondu.

Empoisonnement par antimoine (tartre stibié), émétique colchic, d'automne.

Contrepoison: Eau tiède pour faciliter les vomissements. Pour arrêter ceux-ci, donner une pilule d'opium, thé café fort.

Empoisonnement par ammoniac, soude et potasse, caustique, eau de chaux.

Contrepoison: Eau vinaigrée, jus de citron et d'orange.

Empoisonnement par chloral, chloroforme, éther.

Contrepoison: Linges chauds, flagellation du tronc et de la face avec serviette mouillée, sinapismes aux jambes, respiration artificielle.

Empoisonnement par carbonate de soude (cristaux), vert-de-gris, Huile Croton, iode.

Contrepoison: Faire vomir (1 cuillerée de moutarde dans un verre d'eau); tisane d'orge, de gruau, d'arrow-root cataplasmes chauds sur le ventre.

Empoisonnement par nitrate d'argent (pierre infernale).

Contrepoison: Sel de cuisine dans du lait ou de l'eau. Tisanes; blancs d'oeufs.

Empoisonnement par strychnine, teinture de noix vomique.

Contrepoison: Charbon animal dans de l'eau; vomitif à la moutarde ou 2 grs de sulfate de zinc dans de l'eau.

Empoisonnement par champignons vénéreux.

Contrepoison: Vomitif 20 gr., huile de ricin, stimulants, réchauffer les pieds et les jambes.

Empoisonnement par belladone, digitale, anocit.

Contrepoison: Inhalations d'alcali; café chaud; linges chauds; frictions; massage dans la position couchée.

Bureaux des Billets de Voyage

Canadien Pacifique R.R., 141, rue St-Jacques.

Grand Tronc R.R. et le Central Vermont R.R., 120 rue St-Jacques.

Canadien National R.R., 230 rue St-Jacques.

U. S. R.R. Consolidated Bureau, 238, rue St-Jacques.

Canadien Pacifique Ocean Service, coin des rues Common et et Foundling et 141, rue St-Jacques.

Canada Steamship Line, 11, Carré Victoria.

Thos. Cook & Fils, 530, rue Ste-Catherine Ouest.

W. H. Henry, 286, rue St-Jacques.

Jules Hone, 9, Boulevard St-Laurent.

Bureaux de Télégraphies

Télégraphe du C.P.R., coin St-François-Xavier et Hospital.
Tél. Main 1600.

Great North Western Telegraph, 2, rue St-Sacrement, Edifice du Télégraphe. Tél. Main 8390.

Cie de Télégraphe sans fils "Marconi" 173, rue William.

Service Public

Eclairage — Chauffage — Pouvoir

Montreal Ligh Heat & Power Co., 83, rue Craig. Tél. Main 4040

Montreal Public Service Corp., 16 Craig Ouest, Tél. Main 7240.

Tramways.—N. S. Counties Ry. Co., 95 rue McGill. Tél. Main 3976.

Montreal Tramway, 78, rue Craig Ouest. Tél. Main 4271.

Tarif d'Automobiles

Les chauffeurs ou conducteurs d'automobiles de louage n'auront pas le droit de demander ou de recevoir, pour le transport des voyageurs et de leurs bagages, des prix plus élevés que ceux ci-dessous énumérés, quel que soit le nombre de voyageurs transportés:

Pour une course n'excédant pas $\frac{1}{4}$ d'heure	\$1.25
Pour une course n'excédant pas $\frac{1}{2}$ heure	2.25
Pour une course n'excédant pas $\frac{3}{4}$ d'heure	3.25
A l'heure: pour la première heure	4.00
Pour chaque heure subséquente	3.50

Pour chaque fraction de telle heure subséquente, le prix sera sur la base de 3.50
Le temps d'arrêt sera payé sur la base de \$2.00 de l'heure.

(a) Les prix à l'heure s'appliqueront à toute course en dehors des limites de la ville, pourvu que l'engagement ait été fait en dedant de ces limites.

(b) Il ne sera rien payé pour les enfants âgés de moins de dix (10) ans.

(c) Pour tout bagage porté à la main il ne sera rien exigé, mais si ce bagage est confié aux soins du chauffeur, il sera payé un supplément de \$0.25.

(d) Le chauffeur ou conducteur d'une automobile n'est pas obligé de transporter des grosses malles ou valises. Il peut le faire au prix convenu avec le voyageur.

Tarif pour Voitures de Louage

FIACRES

Dans la Cité de Montréal.

Voitures à un cheval.—Temps alloué pour un quart d'heure: Pour une ou 2 personnes 50c.; pour 3 ou 4 personnes 75c.

Temps alloué pour une demi-heure: Pour 1 ou 2 personnes 75c.; pour 3 ou 4 personnes \$1.00.

Temps alloué pour trois quarts d'heure: pour 1 ou 2 personnes \$1.00; pour 3 ou 4 personnes \$1.25.

A l'heure.—Pour 1 ou 2 personnes \$1.25; pour 3 ou 4 personnes \$1.50.

Voitures à deux chevaux.—Temps alloué pour un quart d'heure: pour 1 ou 2 personnes 75c; pour 3 ou 4 personnes \$1.00.

Temps alloué pour une demi-heure: pour 1 ou 2 personnes \$1.00; pour 3 ou 4 personnes \$1.25.

Temps alloué pour trois quarts d'heure: pour 1 ou 2 personnes \$1.50; pour 3 ou 4 personnes \$1.75.

A l'heure.—Pour 1 ou 2 personnes \$1.75; pour 3 ou 4 personnes \$2.00.

Bagage.—Pour toute malle portée sur l'une des voitures susdites, 25c.

Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Les fractions d'heures pour les courses au-delà d'une heure seront payés au pro rata des charges ci-haut établies pour les courses à l'heure.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges à l'heure s'appliquent à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dedans de telles limites.

d. Ne sont pas inclus dans le mot "personnes" dans le dit cahier, et sont exempts de charge les enfants au-dessous de cinq ans portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot "course", partout où il se trouve dans le dit cahier, doit être interprété comme admettant les arrêts (stop-pages) dans la limite du temps fixé pour telles course.

Postes de Fiacres

VOITURES DE LOUAGES

Atwater et St-Antoine.—Tél. Westmount 563.
 Atwater et Ste-Catherine.—Tél. Uptown 5912.
 Atwater et Tupper.—Tél. Uptown 2444.
 Carré Bellerive.—Tél. Lasalle 1000.
 Blvd. St-Joseph et St-Denis.—Tél. St-Louis 2011.
 Chemin Carleton.—Tél. Uptown 228a.
 Carré Chaboillez.—Tél. Main 3274.
 Chemin Côte des Neiges.—Tél. Uptown 3183.
 De Montigny Est et St-Hubert.—Tél. Est 3070.
 Desery.—Tél. Lasalle 200.
 Carré Dominion.—Tél. Uptown 1048.
 Carré Dufferin.—Tél. Main 2879.
 Glen.—Tél. Westmount 548.
 Gare Bonaventure.—Tél. Main 2917.
 Carré Jacques Cartier.—Tél. Main 1112.
 Rue McGill.—Tél. Main 3229.
 Mance et Sherbrooke Ouest.—Tél. Est 47.
 Gare Mile-End.—Tél. St-Louis 598.
 Milton et Blvd. St-Laurent.—Tél. Est 1684.
 Mont-Royal et Fable.—Tél. St-Louis 9016.
 Notre-Dame de Grâce (Avenue Girouard).—Tél. Westmt. 2375.
 Ontario Est et Papineau.—Tél. Est 136.
 Ontario Est et St-Denis.—Tél. Est 1540.
 Ontario Ouest et St-Urbain.—Tél. Est 1957.
 Avenue du Parc et St-Viateur.—Tél. Rockland 1179.
 Avenue du Parc et Mont-Royal.—Tél. St-Louis 1796.
 Carré Philippe.—Tél. Uptown 1057.
 Avenue des Pins et Boulevard St-Laurent.—Tél. Est 1601.
 Avenue des Pins et du Parc.—Tél. Est 3232.
 Place d'Armes.—Tél. Main 1635.
 Place Viger.—Tél. Main 2437.
 Ste-Catherine Est et St-Denis.—Tél. Est 926.
 Ste-Catherine Est et Papineau.—Tél. Est 3097.
 St-Denis et Cherrier.—Tél. Est 903.
 St-Gabriel et Craig Est.—Tél. Main 321.
 Place St-Henri.—Tél. Westmount 2402. Ville de Montréal

Rue St-Jacques.—Tél. Uptown 188.
 St-Mathieu et Ste-Catherine Ouest.—Tél. Uptown 1422.
 Des Seigneurs et St-Antoine.—Tél. Uptown 3374.
 Sherbrooke Ouest et Mansfield.—Tél. Uptown 2754 et 1060.
 Sherbrooke Ouest et St-Marc.—Tél. Uptown 1082.
 Carré Victoria.—Tél. Main 1587.
 Hôtel et Gare Windsor.—Tél. Uptown 1221.
 Rue Windsor (Klondyke).—Tél. Uptown 1207.
 Windsor et St-Jacques.—Tél. Main 7558.
 Hôtel Corona.—Tél. Uptown 1058.
 Glen Westmount.—Tél. Westmount 548.
 Mansfield.—Tél. Uptown 2754.
 Gare Mile-End.—Tél. Calumet 1757.

Taximètres

Taxi Blanc et Noir.—Service de 24 heures tous les jours,
 Tél. Uptown 7400.
 Atlantic Service.—Coin Mance et Ste-Catherine, Tél. Est. 9480.
 Auto Taxi.—Tél. Uptown 101.
 Service d'Auto Bramsons (chars jaunes).—Carré Philippe,
 Tél. Uptown 4600.
 Taxi Brown.—Service de 24 heures tous les jours. Tél. Uptown
 700.
 Taxi Busy Bee.—60, rue Stanley (Windsor). Tél. Uptown 2632.
 E. Gingras.—316, Hôtel de Ville, Tél. Est 83.
 Bayer Lizotte.—276, rue St-Christophe, Tél. Est 5793.
 Carré Viger.—Tél. Main 4800.
 Arena Mont-Royal.—(Entre St-Laurent et St-Urbain), Tél.
 St-Louis 3333.
 Windsor et Osbarne.—Tél. Uptown 6840.
 Carré Philippe.—Tél. Uptown 5970-2223.
 Ste-Catherine et St-Dominique.—Tél. Est 9166.
 Ste-Catherine et St-Christophe.—Tél. Est 4553.
 St-Justin.—Tél. Est 7887.
 Trudelle.—165 St-Dominique, Tél. Est 6328.
 Windsor.—Coin Windsor et Gare du C.P.R., Tél. Up. 3600-7814.
 Gare Mile-End.—Tél. St-Louis 836.
 Bernard et St-Dominique.—Tél. St-Louis 2328.

Boisvert.—597, rue Montcalm, Tél. Est 1469.
 Corona.—22, St-Luc, Tél. Uptown 6710.
 Décarie Frère.—Tél. Uptown 2737-2686.
 Cadieux et Ste-Catherine.—Tél. Est 5570.
 Girouard.—398, St-Dominique, Tél. Est 6031.
 Taxi Dominion.—617b, Henri-Julien, Tél. Est 4447.
 Duluth.—11 Duluth, Tél. St-Louis 6839.
 Westmount Glen.—Tél. Westmount 548.
 Mance.—Tél. Est 484.
 Taxi Montréal.—303, rue Wolfe, Tél. Est 2429.
 Mont-Royal et Esplanade.—Tél. St-Louis 3552.
 St-Laurent Taxi.—Tél. Est 8637.
 Sherbrooke et St-Laurent.—Tél. Est 7757.
 Sherbrooke et Guy.—Tél. Uptown 7700.
 St-Urbain.—Tél. Est 9370.
 Stevens.—Tél. Est 3815.
 20ième Centenaire.—Tél. Uptown 5700-732.
 Carré Victoria.—Tél. Main 6979.
 West End.—916, rue Dorchester Ouest, Tél. Uptown 9494.

La Compagnie des Tramways de Montréal

78, rue Craig Ouest.

PASSAGES:

7 cents en argent, 4 billets 25 cents, 50 billets \$3.00, Enfants, 7 billets pour 25 cents, entre minuit et 5 heures a.m., 15 cents en argent. Correspondance gratuite.

Chars d'observation, tour de la montagne durant l'été: prix 25 cents.

Montreal Tramways Company — Horaire Suburbain 1921

LIGNE DE LACHINE

De la Côte St-Paul:—Service de 10 Min. de 5.05 A.m. du Square de la Place d'Armes (Bureau de Poste)

Service de 10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.—20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.—10 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.—20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m.—40 min. de 12.00 a.m. à 1.40 a.m.

Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m. Montreal

De Lachine. — (Stoney Point):—

Service de 10 min. de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.—20 min. de 8.50 a.m. à 4.30 p.m.—10 min. de 4.30 p.m. à 7.50 p.m.—20 min. de 7.50 p.m. à 12.50 a.m.—40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.—Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

SAULT-AU-RECOLLET ET MONTREAL-NORD

Du chemin Crémazie (Youville à Montréal-Nord)

Service de 15 min. de 5.25 a.m. à 5.55 a.m.—10 min. de 5.55 a.m. à 8.15 a.m.—15 min. de 8.15 a.m. à 4.45 p.m.—10 min. de 4.45 p.m. à 7.00 p.m.—15 min. de 7.00 p.m. à (minuit)—30 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.—40 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.—Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Montréal-Nord au Chemin Crémazie (Youville)

Service de 20 min. de 5.45 a.m. à 6.05 a.m.—15 min. de 6.05 a.m. à 6.20 a.m.—10 min. de 6.20 a.m. à 8.37 a.m.—15 min. de 8.37 a.m. à 5.10 p.m.—10 min. de 5.10 p.m. à 7.37 p.m.—15 min. de 7.37 p.m. à 12.07 a.m.—18 min. de 12.07 a.m. à 12.25 a.m.—25 min. de 12.25 a.m. à 12.50 a.m.—40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.—Dernier tramway pour Chemin Crémazie à 1.30 a.m.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

De Mont-Royal et Avenue du Parc:—

Service de 20 min. de 4.50 a.m. à 5.50 a.m.—10 min. de 5.50 a.m. à 7.50 a.m.—20 min. de 7.50 a.m. à 4.10 p.m.—10 min. de 4.10 p.m. à 6.50 p.m.—20 min. de 6.50 p.m. à 9.10 p.m.—25 min. de 9.10 p.m. à 12.30 a.m.—30 min. de 12.30 a.m. à 1.00 a.m.—Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.

De Cartierville:—

Service de 20 min. de 5.40 a.m. à 6.40 a.m.—10 min. de 6.40 a.m. à 8.40 a.m.—20 min. de 8.40 a.m. à 5.00 p.m.—10 min. de 5.00 p.m. à 7.40 p.m.—20 min. de 7.40 p.m. à 10.00 p.m.—25 min. de 10.00 p.m. à 1.20 a.m.—30 min. de 1.20 a.m. à 1.50 a.m.—Dernier tramway laisse Cartierville à 1.50 a.m.

BOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame:—

Service de 30 min. de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.—60 min. de 8.00 a.m.

à 2.00 p.m.—30 min. de 2.00 p.m. à 7.00 p.m.—60 min. de 7.00 p.m. à (minuit).

TETREAVTVILLE

Des rues Lasalle et Notre-Dame:—

Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.—30 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.—15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.—30 min. de 7.00 p.m. à (minuit).

POINTE-AUX-TREMBLES via NOTRE-DAME

De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue:—

Service de 15 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m.—7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.—15 min. de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.—20 min. de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.—30 min. de 12.10 a.m. à 1.40 a.m. Dernier tramway pour la Pointe-aux-Trembles à 1.30 a.m. Le dernier tramway laisse la Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.

De 5.15 p.m. à 6.45 p.m., tramway supplémentaire de la Place d'Armes.

Renseignements sur le parcours des Lignes de La Compagnie des Tramways de Montréal

AMHERST (Place d'Armes ou Champ de Mars)—De Papi-neau, via Laurier, Garnier, Gilford, De Laroche, Parc Lafontaine, Amherst, Craig, Gosford, Notre-Dame, St-acJques, à Place d'Armes (côté est). Retour, même route. Après 7.00 P.M. au Champ de Mars.

BOUT DE L'ILE—De la rue Lasalle à Parc Terminal, Guybourg, Tétreaulville, Terrace Vinet, Montréal-Est, Pte-aux-Trembles, Chapelle de la Réparation, Bout-de-l'Île.

CENTRE—De la rue D'Argenson; par la rue Centre, Wellington, McGill, Notre-Dame à Place d'Armes. Retour par la rue St-Jacques, McGill, Wellington, Centre à D'Argenson.

COTE-DES-NEIGES—Du haut de la Côte de la rue Guy à la porte du Cimetière Catholique.

DAVIDSON—De la rue Ontario; par la rue Davidson à la rue Nolan, aux Usines Angus C.P.R. Même parcours au retour.

DELORIMIER—De la rue Rachel; par la rue Delorimier, Craig au Carré Victoria (côté nord) de 5.30 a.m. à 9.00

- A.M. et de 4.30 P.M. à 6.45 P.M. à la loupe de Youville. Même parcours au retour.
- FRONTENAC**—De la 111^{ème} Ave. Quartier Rosemont; par la rue Masson, Iberville, Rachel, Frontenac à Notre-Dame. Même parcours au retour.
- GUY (Bas)**—De la rue Centre; par la rue Shearer, Seigneurs, Notre-Dame, Guy à Ste-Catherine. Même parcours au retour.
- GUY, (Beaver Hall, Blvd. Westmount), (Ligne de Ceinture)**—De la Place d'Armes; par la rue St-Jacques, Beaver Hall, Dorchester, Guy, Chemin Côte des Neiges, Blvd. Westmount, Lansdowne, Ave. Westmount, Claremont, Sherbrooke, Atwater, St-Jacques, McGill, Notre-Dame à Place d'Armes. (côté Ouest).
- LACHINE**—De la Place d'Armes (côté Ouest) par la rue St-Jacques, place St-Henri, Notre-Dame à Stony Point.
- LACHINE RAPIDS**—De Ave. Rielle; par Chemin Lachine à Tool Gate. Même parcours au retour.
- MONT-ROYAL-ATWATER**—De la rue Iberville; par Mt-Royal, Ave du Parc, Ste-Catherine O. à la rue Atwater et Western. Même parcours au retour.
- NOTRE-DAME EST**—De la 1^{ère} Ave Viauville; par la rue Notre-Dame, St-Jacques, Place d'Armes côté Est. Retour par la rue Notre-Dame jusqu'à Viauville.
- NOTRE-DAME OUEST**—De Place d'Armes, côté Ouest, par St-Jacques, McGill, Notre-Dame, Chemin de la Côte St-Paul, de l'Eglise à Drake. Même parcours au retour.
- ONTARIO**—Du Carré Victoria (côté nord) via Craig, Bleury, Ontario, 1^{ère} Ave à Notre-Dame. Même parcours au retour.
- OUTREMONT**—Du Chemin Bellingham; par Chemin Ste-Catherine, Laurier, Ave du Parc, Bleury, Craig, McGill, Common, St-Pierre, Youville. Même parcours au retour.
- OUTREMONT N.**—De l'Ave. Hartland via Van Horne, Outremont, Bernard, Ave du Parc, Bleury, Craig, Hôtel de Ville, Vitré et Cadieux. Même parcours au retour. Après 7.00 P.M. via Ste-Catherine à l'Avenue Atwater.
- PAPINEAU (Bas)**—De la track du C.P.R.; par la rue Papineau, Craig, Gosford, Notre-Dame, St-Jacques à Place

- d'Armes (côté Est). Retour par Notre-Dame, Gosford, Craig, Papineau à la track du C.P.R.
- PAPINEAU (Haut)**—De la track du C.P.R. à St-Zotique. Même parcours au retour.
- PARK AVE.**—(Atwater)—De la gare du C.P.R., Mile End, via Bernard, l'Ave. du Parc, Bleury, Ste-Catherine Ouest à l'Ave Atwater et Western. Même parcours au retour.
- BLEURY (Champ de Mars)**—De l'Ave Atlantic via l'Ave du Parc, Bleury, Craig au Champ de Mars. Après 7.00 P.M. à la rue Côté.
- PIE IX AVE**—De la rue Notre-Dame; par la rue Letourneux, Ontario, Pie IX, Blvd. Rosemont, Chemin St-Michel. Même parcours au retour.
- POINTE-AUX-TREMBLES**—De la 1^{ère} Ave, Viauville; par la rue Notre-Dame, Longue-Pointe, Montréal-Est et la Pointe-aux-Trembles. Même parcours au retour.
- RACHEL**—De St-Laurent à Parc Lafontaine et retour.
- ST-ANTOINE (Westmount, Blvd.) (Ligne de Ceinture)**—De la Place d'Armes; par la rue St-Jacques, McGill, Craig, St-Antoine, Atwater, Sherbrooke, Claremont, Ave Westmount, Ave Lansdowne, Blvd Westmount, Chemin Côte des Neiges, Guy, Dorchester, Beaver Hall, St-Jacques, McGill, Notre-Dame à Place d'Armes (côté Ouest).
- STE-CATHERINE**—De Viauville. 1^{ère} Ave, Ste-Catherine, Ave Victoria à Sherbrooke. Retour par Sherbrooke, Ave Green, Ste-Catherine, 2^{ème} Ave, Notre-Dame à 1^{ère} Ave.
- ST-DENIS (Christophe-Colomb)**—De la rue Daniel; par la rue Christophe-Colomb, De Fleurimont, St-Denis, Craig, Petite Craig St-Jacques à Glen et retour par St-Antoine, Craig et St-Denis. Après 9.00 P.M. au Champ de Mars.
- ST-DENIS (Boulevard)**—De la 33^{ème} Avenue, par St-Denis, Craig, Petite rue Craig, St-Jacques, Windsor, retour par St-Antoine, Craig et St-Denis, Isabeau, Park & Island, à 33^{ème} Avenue.
- ST-DENIS (St-Henri-Villeray)**—Du Boulevard Crémazie; St-Denis, Craig, Petite rue Craig, St-Jacques à l'Ave Glen. Retour par St-Jacques, Petite rue Craig, Craig, St-Denis, au Boulevard Crémazie.

ST-DENIS-WINDSOR—De la rue Parthenais; par la rue Marie-Anne, St-André, Duluth, St-Denis, Ste-Catherine, Windsor, St-Jacques, Beaver Hall, Dorchester, Université, Ste-Catherine, St-Denis, Duluth, St-André, MarieéAnne à PJarthenais.

ST-ETIENNE (rue Bridge)—De la rue Wellington à Britannia et retour.

ST-HENRI-NOTRE-DAME DE GRACES—De la rue Ste-Catherine; par l'Ave Glen, St-Jacques, Plateau, à la Track du C.P.R., et retour.

ST-LAURENT-CARTIERVILLE—De l'Avenue Mont-Royal via l'Avenue du Parc, Laurier, Chemin Ste-Catherine, Chemin Bellingham, Maple Wood, Decelle à la jonction Snowdon, à St-Laurent, à Cartierville.

ST-LAURENT (Mile-End)—De St-Denis par Isabeau; St-Dominique, De Bellechasse, Boulevard St-Laurent, St-Jacques à Place d'Armes (côté Est). Retour Notre-Dame, Boulevard St-Laurent, De Bellechasse, St-Dominique, Isabeau à St-Denis.

SAULT-AUX-RECOLLETS (Montréal-Nord) — Du Boulevard Crémazie, Ahuntsic, Sault-aux-Recollets, à St-Vincent de Paul (Montréal-Nord).

WELLINGTON—De Place d'Armes (côté Ouest) par St-Jacques, Inspecteur, Notre-Dame, McCord, Wellington, Ave Rielle au Chemin de Lachine.

Retour par Chemin Lasalle, Gordon Ave., Wellington, McCord, Notre-Dame, Place d'Armes (côté Ouest).

WINDSOR (Montréal Ouest)—De la Place d'Armes, (côté Ouest), par St-Jacques, Windsor, Peel, Ste-Catherine, Ave Green, Sherbrooke à Ave Westminster, Montréal Ouest. Retour par Sherbrooke, Ave Victoria, Ste-Catherine, Windsor, St-Jacques, Inspecteurs, Notre-Dame à Place d'Armes.

WINDSOR (Snowdon)—De Place d'Armes (côté Ouest) via St-Jacques, Windsor, Ste-Catherine, Green, Sherbrooke, Girouard, Chemin de la Côte des Neiges, à la jonction de Snowdon. Même parcours au retour.



Exigez cette marque

Sur vos **HARNAIS, MALLES,**
SACS DE VOYAGE, ETC.

C'EST VOTRE GARANTIE

Accessoires
d'Automobiles

:: ::

Lamontagne Limitée

338 ouest, rue Notre-Dame



Chemins de Fer

Grand Tronc.— Gare Bonaventure, rues St-Jacques et Windsor. Train du: Grand Tronc, (G.T.R.); Intercolonial, (I.R.C.); Central Vermont, (C.V.R.).

Delaware & Hudson (D. & H.); Quebec, Montreal et Southern (Q. M. & S.)

Informations pour les trains: Tél. Main 8197.

Canadien Pacifique.—Place Viger, 3 rue Berri pour l'est et le nord. Informations pour les trains: Tél. Main 6600.

Gare Windsor: Train: du Pacifique Canadien (C.P.R.) New York Central Ry. (N.Y.C.), et le Rutland Ry. (R. Ry.) Informations pour les trains, Tél. Main 5300.

Canadien National.—Gare Moreau: coin des rues Ste-Catherine et Moreau. Informations Tél. Lasalle 141.

Gare Tunnel Terminal, 411, rue Dorchester Ouest. Informations, Tél. Uptown 7873.

Bureaux des Messageries

Canadian Express Co., 95, rue McGill. Tél. Main 8640.

Canadian Northern Express, 230, rue St-Jacques. Tél. Main 6570.

Dominion Express, coin St-Jacques et St-François-Xavier. Tél. Main 3520.

American et National Express, 231, rue St-Jacques.

Navigation

Vapeur Beauharnois, 177, rue Common.

Canada Steamship, 9, Carré Victoria.

Gaspé et Baie des Chaleurs Steamships, chambre 17, 97, rue St-Jacques.

Great Lakes & St. Lawrence Transportation, chambre 224, 42 rue St-Sacrement.

Montreal Cornwall Navigation Co., 86, rue Cammon.

Ottawa River Navigation Co., 166 rue Common.

Tramways Electrique

MONTREAL SOUTHERN COUNTIES RAILWAY CO.

Terminus: Coin McGill et Youville, Bureau: 95, rue McGill.

PASSAGES:

De Mont. à	Aller	Retour	10 Pas.	50 Pas.	40 Pas.
St-Lambert . . .	\$.20	\$.30	\$1.00	\$3.50	\$2.75
Montréal Sud ..	.25	.40	1.40	4.40	2.75
Longueuil30	.55	1.75	5.00	2.75
Country Club ..	.30	.50	1.75	4.40	2.75
Greenfield Park	.25	.40	1.40	4.40	2.75
St-Hubert Road	.35	.65	2.10	5.70	2.75
Pinehurst40	.75	2.40	5.95	2.75
Brookline50	.90	2.75	6.30	2.75
Highland Gardens	.55	.95	3.25	6.65	2.75
Chambly Bassin	.60	1.05	3.80	7.60	3.20
Chambly Canton	.65	1.20	4.15	8.30	3.50
Richelieu70	1.30	4.50	8.95	3.50
Marieville85	1.55	5.50	10.35	4.30
Rougemont	1.05	1.85	6.70	11.75	5.25
St-Césaire	1.20	2.15	7.60	13.20	...
Abbotsford	1.40	2.65	9.65
Granby	1.70	3.20	11.75

Horaire sur demande.

Tarif d'Hôtels

Ritz-Carlton.—Chambre, \$3.50 et plus, rue Sherbrooke Ouest. Chaque chambre a un bain.

Windsor.—Carré Dominion, chambre \$2.50 et plus, (plan Européen).

Place Viger.—Rue Craig Est, \$4.00 et plus. (Plan Américain).

La Corona.—Rue Guy, chambre \$1.50 et plus.

St. Lawrence Hall.—Rue Craig Ouest. \$2.50 à \$4.00, chambre seulement \$1.00 et plus.

Freeman's.—Rue St-Jacques, chambre \$1.50 par jour et plus.

Hôtel Queen.—Rue St-Jacques. \$3.00 à \$4.50.

Hôtel St. James.—Rue St-Jacques, \$2.00 et plus. Montréal

Le Welland.—17, rue McGill College. \$2.50 à \$3.50, chambre seulement \$1.00 par jour.

Hôtel Grand Union.—Rue Notre-Dame Ouest. \$2.00 à \$2.50.

MAISON DE PENSION

Le Wilhelmina.—238, rue de la Montagne, \$1.50 à \$3.00 par jour, ou \$10.00 par semaine et plus.

Enseignement.

Edifice du Gouvernement Provincial:—59, rue Notre-Dame Est.

Conseil d'administration de la Chambre de Commerce du district de Montréal:—Siège: 76, rue St-Gabriel.

Conseil supérieur d'Hygiène de la province de Québec:—Bureau: 59, rue Notre-Dame Est. Edifice du Gouvernement Provincial.

Conseil des Arts et Manufactures:—Bureau général: Monument National, 296, Boulevard Saint-Laurent.

Ecole Polytechnique:—228, rue St-Denis.

Ecole de Médecine Comparée et de Science Vétérinaire:—381, rue De Montigny Est.

Ecole de Chirurgie Dentaire:—380, rue St-Hubert.

Ecole de Pharmacie:—185, rue St-Denis.

Ecole d'enseignement supérieur (pour les jeunes filles):—Coin des rues Atwater et Sherbrooke Ouest.

Institut d'enseignement moderne (pour les frères enseignants):—185, rue St-Denis.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales, affiliée à l'Université:—399, Avenue Viger Est.

Universités

Université de Montréal:—Direction générale, 185, rue St-Denis.

Faculté de Théologie:—857, rue Sherbrooke Ouest.

Faculté de Droit:—185, rue St-Denis.

Faculté de Médecine:—185, rue St-Denis.

Faculté des Arts:—185, rue St-Denis.

La Faculté de Médecine a sous sa direction médicale, l'Hôtel-Dieu, qui contient 350 lits; l'Hôpital Notre-Dame, 150 lits; est aussi à la disposition de la Faculté, l'Asile Saint-Jean de Dieu, dirigé par les Soeurs de la Providence, est sous sa surveillance médicale. Ses élèves ont accès à l'hôpital de la Maternité, à l'hôpital St-Paul, et à l'hôpital Ste-Justine, ainsi qu'aux différents dispensaires d'ophtalmologie de rhinolaryngologie et d'otologie.

Université McGill:—381, rue Sherbrooke Ouest.

Commission des Ecoles Catholiques:—87, rue Ste-Catherine Ouest.

Commission des Ecoles Protestantes:—36, rue Belmont.

Académie Commerciale Le Plateau:—87, rue Ste-Catherine Ouest.

Ecole Technique de Montréal:—70, rue Sherbrooke Ouest.

Immigrations

A. Regimbal, agent du Gouvernement; L. N. Beard, assistant; Rév. abbé Giroux, colonisateur. 172, rue St-Antoine.

Hôpital de Détention

172, rue St-Antoine. — Dr. R. D. Guard et Dr. Geo. E. Beauchamp, inspecteurs.

Consulats et Vice-Consulats.

ARGENTINE REPUBLIQUE:

M. J. Alex. Gordon, vice-consul, chambres 514-515, 145, rue St-Jacques.

BELGIQUE:

M. John von Rickstal, consul, chambre 126, 20 St-Nicolas.

BRESIL:

M. Ernesto P. O. Bordini, consul, 511 Ste-Catherine Ouest.

M. Frank W. Mills, vice-consul, 43 St-Sacrement.

CUBA:

M. Cesar Lombard, consul, 573 St-Antoine, Ville de Montréal

DENMARK:

M. Otto K. Mobil, consul, 511 Ste-Catherine Ouest.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE:

M. Marcel de Verneuil, consul; chambre 11, 50 Notre-Dame Ouest.

GUATEMALA:

M. L. Y. A. Cresse, K.C., consul général; 3 Notre-Dame Est.

ITALIE:

M. le chevalier Guibio Ricciardi, consul général; 69, rue Osborne.

MEXIQUE:

M. Paul Viau, consul; 500 St-Hubert.

NETHERLANDS:

Hon. S. B. Heward, vice-consul; 186 Mansfield.

NORVEGE:

M. L. Aubert, consul; 52 Durocher.

PARAGUAY:

M. Henry Miles, consul, 4 St-Laurent.

PEROU:

M. Fernando Sanguesa, consul général; à Montréal.

POLOGNE:

M. Jas. Okolowicy, consul, 125 Hutchison.

PORTUGAL:

M. F. C. Routh, consul; chambre 101, 42 St-Sacrement.

RUSSIE:

M. S. A. Lkatchoff, consul général; chambre 14, 35 St-Nicolas.

SERBIE:

M. le Capt. A. V. Seferovitch, consul général; 29 Sherbrooke Est.

ESPAGNE:

M. B. Aregui Del Compo, consul; 29 Sherbrooke Est.

SUEDE:

M. Carl A. De Dardel, consul général; Hans Weden feldt attaché; chambre 14, 511 Ste-Catherine Ouest.

SUISSE:

M. Carl P. Hubscher, consul général; chambre 508, 507-510, 571 Ste-Catherine Ouest.

URAGUAY:

M. T. H. Meehan, consul; 436 St-Antoine.

CONSULAT GENERAL DES ETATS-UNIS:

MM. James L. Rodgers, consul général, Chas. Isaacs, E. B. Carter, H. M. Cochran et J. R. Barry, vice-consuls; chambre 802, 511 Ste-Catherine Ouest.

GRECE:

M. A. L. Macheras, consul général; chambre 201, 52 St-Jacques.

ROUMANIE:

Consul général, 17, rue St-Jacques.

MISSION CHINOISE:

336 Lagauchetière Ouest.

ARMEE DU SALUT:

341, rue Université.

Bureaux des Postes.

Hôtel des Postes, 129 St-Jacques.

STATIONS POSTALES

- Station "A"—571, rue St-Jacques.
 " " "B"—324, rue Ste-Catherine Ouest.
 " " "C"—802, rue Ste-Catherine Est.
 " " "D"—317, rue Centre.
 " " "F"—1832, rue St-Laurent.
 " " "G"—rue Notre-Dame Ouest.
 " " "H"—688, rue Ste-Catherine Ouest.
 " " "L"—Avenue Green.
 " " "N"—116, rue Létourneux.
 " " "M"—120, rue Ste-Catherine Est.
 " " "O"—Rue de l'Eglise.
 " " "R"—1918a, rue St-Denis.
 " " "S"—222, Blvd. Monk.

Délorimier:—1128, rue Mont-Royal Est.

Côte des Neiges:—29, Chemin Côte des Neiges. Bureau de Montréal

De Gueylus:—740, Avenue Montsabr .
 Maisonneuve:—602, rue Notre-Dame Est.
 Hochelaga:—1604, rue Ste-Catherine Est.
 Outremont:—1124, Avenue Laurier Ouest.
 St-Henri:—12, Place St-Henri.
 T treauville:—4341, rue Dorchester Est.
 Verdun:—205, Avenue de l' glise.
 Westmount:—4200, rue Ste-Catherine Ouest.
 Ahuntsic:—6470, rue Lajeunesse.
 Bordeaux:—2014, Blvd. Gouin.
 Longue Pointe:—135, rue St-Just.
 Notre-Dame de Gr ce:—346 Blvd. D carie.
 Ste-Cun gonde:—94, rue Vinet.
 St-Paul:—129, Avenue Church.
 Villera y:—3387, rue St-Hubert.
 Youville:—3818, Chemin du Sault.

Tarif et R glements des Postes

Taxe de Guerre

Une taxe de guerre d'un cent est impos e sur toute lettre adress e au Canada ou   d'autres endroits pour lesquels le tarif d'affranchissement n'exc de pas deux cents par once et sur toute carte postale adress e au Canada, aux Etats-Unis ou au Mexique.

Une taxe de 2 cents sera pr lev e sur les mandats-poste  mis en Canada sans  gard au montant du mandat.

Une taxe de 1 cent sera aussi pr lev e sur les bons de poste sans  gard au montant.

Cartes postales.

Il y en a de deux sortes. 1. les cartes postales officielles  mises par le d partement des Postes; 2. les cartes postales provenant de l'industrie priv e.

Affranchissement

Dans les deux cas le tarif d'affranchissement est un cent pour le Canada, les Etats-Unis et le Mexique et de deux cents pour les autres endroits. Remarque:—Les cartes postales  mises par les Etats-Unis peuvent  tre mises   la

poste en Canada,   l'adresse d'endroits soit au Canada, soit aux Etats-Unis, si elles sont affranchies au moyen d'un timbre canadien d'un cent.

Une carte postale ne peut servir une seconde fois lors m me qu'elle serait affranchie au moyen d'un timbre-poste additionnel.

Dans tous les cas, quel que soit le lieu de destination, la moiti  droite du recto d'une carte postale est r serv e pour le timbre-poste et l'adresse. Le reste est   la disposition de l'exp diteur pour la correspondance seulement.

Toutefois il est permis de coller sur la moiti  gauche du recto et tout le verso des cartes postales soit officielles, soit priv es, des petites  tiquettes gomm es portant le nom et l'adresse de l'exp diteur et du destinataire. Ces  tiquettes ne peuvent avoir plus de 2 pouces par $\frac{3}{4}$ de pouce. L'on peut aussi coller sur le verso et la moiti  gauche du recto des gravures et des photographies sur du papier tr s mince et des coupures de journaux (qui ne peuvent en aucun cas exc der les bords de la carte) pourvu qu'elles adh rent compl tement   la carte.

  part cela l'on ne peut rien ajouter   une carte postale et elle ne peut  tre ni coup e ni chang e.

Les cartes postales, quel que soit le lieu de leur destination, doivent  tre envoy es   d couvert. Si elles sont mises sous enveloppe et portent de la correspondance elles sont sujettes au tarif des lettres.

La dimension des cartes postales priv es,   l'adresse du Canada, des Etats-Unis et du Mexique ne peut exc der 6 pouces par $3\frac{1}{2}$ pouces et elle ne peut  tre moindre que $3\frac{1}{4}$ pouces ni  tre moindre que 4 pouces par 3 pouces.

Mandats de Poste

L' mission et le paiement d'un mandat de poste ne sont l'affaire que de quelques instants.

Les droits exig s du public sur les mandats de poste,  mis au Canada, pour  tre pay s au Canada, Antigua, Bahamas, Bermudes, Guyanne anglaise, Iles Caymans, Cuba, la Dominique, Grenade, Guam, Hawa , Iles des Pins, Jama que, Montserrat, Nevis, Terre-Neuve, La Zone du Canal de Panama,

Iles Philippines, Porto-Rico, St-Christophe (St-Kitts), Ste-Lucie, St-Vincent, Tabago, Trinité, Iles Turques, Tutuila (Samoa), Iles Vierges, sont les suivants:

Sur les sommes de pas plus de \$10.....	5 cents.
Au-dessus de \$10 et jusqu'à 30.....	10 "
" 30 " 50.....	15 "
" 50 " 60.....	20 "
" 60 " 100.....	25 "

Le tarif des droits à percevoir sur les mandats émis en Canada et payables aux Etats-Unis est depuis quelque temps sujet à des changements très fréquents à cause des fluctuations dans le taux du change entre les Etats-Unis et le Canada.

Le tarif est actuellement comme suit:

	Jusqu'à	\$ 5.....	\$.18
Au-dessus de \$ 5	"	10.....	0.40
" 10	"	15.....	0.65
" 15	"	20.....	0.85
" 20	"	25.....	1.10
" 25	"	30.....	1.30
" 30	"	35.....	1.55
" 35	"	40.....	1.75
" 40	"	45.....	2.00
" 45	"	50.....	2.20
" 50	"	55.....	2.45
" 55	"	60.....	2.65
" 60	"	65.....	2.90
" 65	"	70.....	3.10
" 70	"	75.....	3.35
" 75	"	80.....	3.55
" 80	"	85.....	3.80
" 85	"	90.....	4.00
" 90	"	95.....	4.25
" 95	"	100.....	4.25

Le tarif de la commission sur les mandats de poste payables dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, dans les possessions britanniques et dans tous les autres pays étrangers pour lesquels des mandats de poste sont émis, ex-

cepté ceux ci-haut énumérés, est comme suit:

S'ils n'excèdent pas \$5	5 cents.
Au-dessus de \$ 5 et n'excédant pas \$10.....	10 "
" 10 " 20.....	20 "
" 20 " 30.....	30 "
" 30 " 40.....	40 "
" 40 " 50.....	50 "
" 50 " 60.....	60 "
" 60 " 70.....	70 "
" 70 " 80.....	80 "
" 80 " 90.....	90 "
" 90 " 100.....	100 "

Il n'y a pas d'échange de mandats de poste avec l'Espagne.

Les duplicata de mandats de poste sont émis gratuitement ainsi que les formules nécessaires pour changements dans les noms des personnes à qui les mandats sont payables ou de l'endroit où ils sont payables.

Bons de Poste

Le système de bons postaux, établi par le Département des Postes, procure un moyen facile et peu coûteux pour l'envoi de sommes modiques. Les bons de poste sont vendus ou payés à plus de 10,000 bureaux de poste en Canada; ils sont aussi payables aux Etats-Unis, mais seulement au bureaux de mandats-poste.

Taux de Commission

1 cent sur un bon de \$.20	2 cents sur un bon de \$.90
1 " " .25	2 " " 1.00
1 " " .30	2 " " 1.50
1 " " .40	2 " " 2.00
2 cents " .50	2 " " 2.50
2 " " .60	3 " " 3.00
2 " " .70	3 " " 4.00
2 " " .75	3 " " 5.00
2 " " .80	5 " " 10.00

Des soldes de un à neuf cents peuvent être ajoutés à n'importe laquelle de ces sommes par le moyen de timbres-

poste apposés sur le Bon Postal, si ces sommes sont payables au Canada.

Des timbres-poste ne peuvent être apposés sur les bons de poste payables aux Etats-Unis.

Les Bons de poste canadiens ne sont payables qu'au Canada, aux Etats-Unis et à Terre-Neuve.

Colis Postaux pour Royaume-Uni et Pays Etrangers

Sont expédiés par paquebots des lignes canadiennes seulement.

Des échanges directs des colis postaux sont en opération entre le Canada et les pays mentionnés dans la liste suivante, le tarif est de 12 cents la livre; la limite du poids est de 11 livres; Royaume-Uni, Antigua, Barbade, Bermudes, Grenades, Guyanne Anglaise, Hong Kong, Jamaïque, Iles sous le Vent, Nouvelle-Zélande, Ste-Lucie, St-Vincent, Shanghai, Terre-Neuve et Trinité.

Le tarif est de 24 cents pour la première livre et 12 cents pour chaque livre additionnelle pour les pays suivants: Australie-Sud, Nouvelle-Galle du Sud, Nouvelle-Guinée Anglaise et Queensland.

N.B.—Les colis doivent être mis à la poste une heure avant la fermeture de la malle.

La transmission des Colis postaux pour le Brésil est limitée à Rio-de-Janeiro, y compris Petropolis, Pernambuco, (Recife) Belle Horizonte (Minas Geras) Curitybo, Para Rahia (San Salvador) et Sao Paulo.—Limite de poids 6½ lbs.

Les paquets scellés ne sont plus envoyés à Hawaï, mais les articles de quatrième classe (ouverts à l'inspection) peuvent être envoyés à Hawaï, ainsi qu'à Porto-Rico, et aux Iles Philippines; limite du poids, 4 lbs. et 6 onces; taux, 1 cent par once.

L'ACTION NATIONALE

J.-PHILIPPE THÉRIEN, Editeur
MANUFACTURIER DE

Cartes Postales de fantaisie, de toutes sortes, Pliants, Livrets de bonne fête, Cartes pour Fleuristes, etc., etc.

1856a, Rue Cartier, Montréal

N.B.—Ecrivez pour circulaire descriptif et liste de prix.

Atelier: Tél. St-Louis 8323.
Résidences: Tél. St-Louis 1645 J.
" " Calumet 52 W.



Mauborgne, Faustin & Cie

Forge Générale

ENTREPRISE DE TRAVAUX EN FER FORGE.

Spécialité d'escaliers, balcons, clôtures, marquises, échelles de sauvetage, grilles, entourages d'élévateurs, Etc., Etc.

Ouvrage garanti. Commandes promptement exécutées.

1698, St-Denis, Montréal



**Demandez
Toujours
la vraie**

SLATER

MARQUE DE L'ARDOISE

Faites depuis 60 ans, par les
ouvriers Canadiens, et pour le
bénéfice du public Canadien.

Achetez les Chaussures Canadiennes

et ne laissez pas les Américains
enlever un quart de la valeur de
votre argent, pour la spéculation,
et gardez pour nos ouvriers
le travail dont ils ont besoin.

The Slater Shoe Co., Limited